



Litige avec le propriétaire d'une location saisonnière

Par **mumu**, le **09/09/2009** à **15:23**

Bonjour,

Nous avons loué une maison à Laurac-en-Vivarais (Ardèche) du 8 août 2009 au 22 août 2009. Aucun état des lieux n'a été fait ni au début, ni à la fin de notre séjour.

Deux jours après le début de la location, la barrière de sécurité menant à la piscine s'est dessoudée. Nous l'avons signalé à la propriétaire qui nous a indiqué que cette dernière était vétuste, qu'elle serait certainement bientôt remplacée et qu'elle venait de la faire réparer en juin 2009. Une personne est intervenue 2 jours plus tard pour changer la charnière (durée de l'intervention : 30min), cette dernière ayant tenu jusqu'à la fin de notre séjour.

La propriétaire a encaissé notre caution de 200€ un jour avant la fin du séjour pour payer les réparations mais ne nous a fourni aucune facture.

Nous l'avons recontactée lundi 7 septembre et elle nous a informés qu'elle avait fait appel à plusieurs entreprises devant intervenir pour la fin de ce mois et qu'elle nous enverrait la facture !

Par ailleurs, après avoir consulté le site de l'agence Abritel, nous avons constaté que la locataire suivante avait laissé un avis le 1er septembre sur la même location en indiquant à nouveau que la barrière était dessoudée !

Vu la vétusté de l'installation, sommes-nous responsables et devons-nous participer aux frais de remise en état de la barrière dans la mesure où la réparation effectuée en juin a cédé début août par simple ouverture, et à nouveau fin août ?

La réparation de juin n'est-elle pas sous garantie ? La réparation a-t-elle été correctement effectuée ? La propriétaire a-t-elle le droit de nous facturer la réparation qu'elle compte faire fin septembre alors que cette dernière a déjà été faite en notre présence durant le séjour ?

Par **Tisuisse**, le **09/09/2009** à **18:05**

Bonjour,

Contactez l'ADIL de votre département car, à mon avis, ces réparations ne sont pas des réparations locatives, elles sont à la charge du propriétaire.

Par **mumu**, le **09/09/2009** à **18:53**

Merci beaucoup pour cette info, je vais au plus vite prendre contact avec eux. Je ferai part de leurs remarques.
bonne soirée